

Assassinée pour avoir refusé de porter le voile : ces femmes voilées qui insultent sa mémoire

écrit par Pierre Cassen | 30 juillet 2016



Pierre Cassen et moi-même avons été sollicités il y a plus de deux ans pour participer à un livre d'hommage à Katia Bengana, assassinée en Algérie le 28 février 1994, à 17 ans, pour avoir refusé de porter le voile.

Il se trouve que l'auteur de cette initiative, qui vit en Algérie a apparemment rencontré de nombreux obstacles et que le livre prévu ne verra jamais le jour.

Nous avons donc décidé, Pierre et moi, d'offrir aux lecteurs de Riposte laïque et de Résistance républicaine la possibilité de connaître cette héroïne de la lutte anti-voile, ce voile que des soldates de l'islam voudraient imposer dans notre pays.

Le moment est venu de faire savoir aux Français qui n'en auraient pas encore pris conscience que le voile ce n'est pas une liberté individuelle mais une aliénation et que partout dans le monde des femmes meurent pour le refuser.

Nous espérons que nos deux contributions ouvriront les yeux des autruches et qu'elles seront traduites dans de nombreuses langues afin que la mort de Katia Bengana ne demeure pas vaine.

Christine Tasin

Contribution de Pierre Cassen

Voir [ici la](#) contribution de Christine Tasin

Ces femmes voilées qui, en France, insultent la mémoire de Katia Bengana

Dans la vie, il y a les rebelles et les soumis. Ceux qui se battent et ceux qui se couchent. Ceux qui ne baissent pas la tête et ceux qui baissent les yeux. Ceux qui résistent et ceux qui collaborent. Ceux qui sont courageux et ceux qui sont lâches. Mais surtout, il y a le ventre mou de l'opinion, qui, en fonction du rapport de forces, bascule du côté du plus fort. Manifestement, Katia Bengana était une rebelle qui se battait, qui ne baissait pas la tête, qui résistait, et elle était très courageuse. C'est pour cela que les fascistes l'ont tuée.

Mais pour que les islamistes aient pu cibler si facilement cette adolescente qui incarnait l'amour de la liberté, il a fallu que des milliers d'autres femmes capitulent devant l'obscurantisme et acceptent, par lâcheté, soumission ou adhésion, de porter ce symbole infâme.

En France, nous avons des milliers de Katia Bengana en puissance, mais aussi des milliers de jeunes femmes qui, en portant le voile islamique, au nom du stupide « C'est mon choix, c'est ma liberté », insultent la mémoire de cette jeune femme assassinée, mais aussi celle de ces milliers d'autres femmes qui, pour ne pas le porter, ont risqué leur vie, et parfois l'ont perdue.

Comment ne pas qualifier, dans notre pays, les femmes qui portent le voile islamique de traîtresses à la cause

féministe, de collaboratrices du fascisme islamique, et des petites soldates de l'islam ?

Je pense à ces trois jeunes filles de treize ans, en 1989, manipulées par les islamistes, qui voulaient imposer le voile islamique dans l'école de la République, à Creil, et à la lâcheté du gouvernement Jospin, incapable de faire respecter les lois de la République.

Je pense à ces milliers de jeunes filles qui, à l'école, entre 1989 et 2004, soutenues par des associations musulmanes, par les prétendus antiracistes et des gauchistes dégénérés, ont essayé d'imposer, dans des centaines d'écoles de France, ce symbole sexiste et raciste, violant ainsi les principes laïques.

Je pense à Sihem Andalouci, proche de Tariq Ramadan, qui, en adhérant chez les Verts de Roubaix avec son voile, dans les années 2000, fut la première femme à imposer au monde politique cette tenue.

Je pense aux sœurs Leila et Alma Levy, filles d'un avocat du Mrap, qui, en 2003, en pleine campagne sur une loi contre les signes religieux à l'école, dont le voile, voulurent, au lycée Henri Wallon d'Aubervilliers imposer des tenues afghanes à la communauté scolaire, et finirent par se faire virer, jouant les martyrs de la laïcité.

Je pense à Houria Demiati, cette militante voilée, qui milite pour imposer sa tenue sur les lieux de travail, qui, un jour d'août 2006, avec une amie, a voulu imposer sa tenue dans un gîte de montagne tenu par Fanny Truchelut, dans les Vosges. Refusant la demande de cette dernière de retirer ce voile dans les parties communes, elle a traîné cette femme devant les tribunaux, et l'a faite condamnée à une peine de prison avec

sursis et à des amendes telles qu'elle en fut ruinée.

Je pense à Besma Mechta, conseillère municipale élue sur une liste communiste, à Echirolles, en 2008, qui, grâce à la complicité du maire, put siéger avec son voile.

Je pense à la militante du NPA d'Olivier Besancenot, Ilhem Moussaïd, qui s'est présentée voilée, en 2010, à des élections régionales.

Je pense à ces milliers de femmes voilées, qui, grâce au laxisme de la loi du 15 mars 2004, sur les signes religieux à l'école, peuvent le porter, et ne s'en privent pas, à l'université, pourtant service public.

Je pense à ces centaines de Belphegor qui, sur notre sol, nous imposeront des voiles intégraux, jusqu'à ce qu'une loi, combattue par la presque totalité de la gauche, interdise cette tenue dans les rues de France.

Je pense à Nadia Belaghlem-Boukherouba, élue conseillère municipale le dimanche 30 mars, à Montereau, dont les premières paroles furent : « J'ai été élue avec mon voile, je siégerai avec mon voile ».

Je pense à ces milliers de nounous voilées qui, avec la complicité des autorités françaises, assument un rôle éducatif, y compris auprès de non-musulmans, en imposant cette tenue.

Je pense aux milliers de mères de familles voilées qui, depuis des années, multiplient les pressions pour pouvoir figurer parmi les accompagnatrices des sorties scolaires.

Depuis plus de vingt ans, le voile est l'uniforme de la conquête de l'espace public par les islamistes. Il est de plus en plus porté, dans notre pays. Celles qui le portent mettent donc délibérément en danger toutes les Katia Bengana de France, qui veulent continuer, malgré les menaces des imams et des grands frères, à vivre à l'Européenne.

Notre ami Pascal Hilout explique fréquemment les raisons pour lesquelles, selon lui, le voile n'a pas sa place en France.

C'est d'abord un symbole sexiste, qui trahit les combats féministes de nos aînées.

C'est une insulte aux hommes, considérés comme incapables de maîtriser leurs pulsions devant une belle chevelure.

C'est un symbole raciste, puisqu'il induit le fait que celle qui le porte est réservée aux seuls musulmans.

C'est une insulte au combat, de l'autre côté de la Méditerranée, des femmes qui, comme Katia Bengana, risquent leur vie, et parfois la perdent, pour ne pas le porter.

C'est une mise en danger, en France, de celles qui, en voulant vivre à l'Européenne, s'exposent aux représailles (jet d'acide, agression, viol) des complices français des assassins de Katia.

En France, deux lois ont été votées, en 2004 contre le voile à l'école, et en 2010 contre le voile intégral dans la rue. Manifestement, cela ne suffit pas. La seule mesure à prendre efficace est d'interdire purement et simplement le voile islamique dans l'espace public.

Nous avons souvent entendu, dans des conférences, l'attente, de l'autre côté de la Méditerranée, que tous les progressistes, féministes et laïques ont, de la part de la

France. N'est-ce pas à un pays qui incarne encore les Droits de l'Homme, la Liberté et la laïcité, de prendre une telle décision ?

Ne serait-ce pas le meilleur hommage à rendre à Katia Bengana ?

Pierre Cassen